

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°89
JUN
JUIL
AOÛT
2021



www.treillieres.fr



Terrasses, vie locale, activités associatives

LA VIE APRÈS LE CONFINEMENT



Photo d'archive de l'édition 2019 de Château en fête.

Le 3 juillet, un château en fête pour une culture retrouvée !

C'est un début d'été inédit qui s'annonce car ce Château en fête est sans doute le seul événement estival maintenu sur Treillières. Respectant scrupuleusement les gestes barrière, ce rendez-vous de musique en pleine nature, dans la prairie derrière le château, est proposé par l'association Renaissance du Haut-Gesvres. Son président, Patrice Rossard, voit dans cet événement « *une occasion sans doute unique de faire la fête, notamment pour remercier les adhérents et surtout les bénévoles qui ont participé à la rénovation du château.* » Regrettant ne pas pouvoir organiser de visites au château, il donne toutefois rendez-vous au grand public, à partir de 16h, pour cinq animations musicales en compagnie des groupes suivants :

- **Bagad d'Orvez** : le bagad d'Orvault (musique traditionnelle bretonne).
- les Anchahuteurs : fanfare dite alternative constituée que de saxophones appuyés de trois percussionnistes. Répertoire électrique et festif : latino-jazz-funk, celto brésilien...
- **Laouen Breudeur** : joyeuse formation proposant plus d'une trentaine de styles traditionnels de danse bretonne.
- **Au bonheur des Gammes** : une chanteuse, un saxo, une flûte, une guitare, une contrebasse et une batterie proposent un jazz intimiste.
- **Les grands méchants loups** : répertoire rock

En pratique :

Le public pourra prendre plaisir d'une petite restauration sur place, dans l'après-midi et en soirée. Le port du masque reste obligatoire et la distanciation sociale s'impose (pas de groupes de plus de six personnes). De 16h à 23h.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).

Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h

Numéro 89 : Juin - Juillet - Août 2021 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Pascal Lavéant - **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

Crédits photos : Mairie de Treillières • DR •

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 4700 exemplaires

Distribution : Guy W. Services



Événements	P4
Portrait	P7
Citoyens de demain	P8
Finances publiques	P10
Citoyens de demain	P11
Travaux	P12



Solidarité-Familles **P14**



Quiz **P15**



Partageons nos passions	P19
Conseil municipal	P22
Économie	P24
CCEG	P27
Expression libre	P28
Culture	P29
C'est pratique	P30
Agenda	P31



L'AVANT-PROPOS DU MAIRE

Chères Treilliéraines et Chers Treilliérains

Les terrasses font leur retour, nos commerçants ré-ouvrent... Le port du masque à l'extérieur fait débat... La vaccination s'intensifie... Serait-ce le bout du tunnel ? C'est la question que tout le monde se pose aujourd'hui, fatigué de subir depuis des mois les conséquences de la crise sanitaire.

En Avril, mon équipe et moi-même avons choisi que Treillières soit un centre de vaccination. Nous étions conscients et convaincus que se faire vacciner était un acte nécessaire pour reprendre le cours de nos vies. Je voudrais ici remercier les élus et le personnel de la ville qui se sont mobilisés aux côtés du SDIS pour assurer durant deux week-end l'accueil et la vaccination de plus de 900 personnes.

Si le monde semble quelque peu tourner au ralenti, la vie municipale de Treillières reprend des couleurs avec notamment la préparation des Assises associatives menée par l'adjoint Pascal Lavéant et les services de la ville qui reçoivent depuis plusieurs semaines vos associations afin de définir vos besoins, vos souhaits et faire des Assises Associatives une réussite pour chacun d'entre nous.

De son côté, à la participation citoyenne, l'adjoint Jérôme Amiaud met en place avec les services une véritable concertation autour du tiers-lieu Treilliérain. Ce tiers-lieu doit vous ressembler et nous rassembler. En cela, nous parlons de bien plus qu'une concertation ! Nous parlons de co-construction... Co-construction encore avec les réflexions menées sur le rapprochement des places afin de donner vie à un espace convivial, familial et accueillir plus de vendeurs lors des jours de marché. Côté finances, la nécessité de réaliser un nouveau groupe scolaire, nous amène à différer certains de nos projets. En me faisant confiance une nouvelle fois, il y a un an, vous avez acté les bons résultats de notre gestion et je vous garantis que nous continuons à travailler dans ce sens.

Les très bons résultats financiers 2020 permettent de ne pas recourir à l'emprunt en 2021 malgré un investissement important de 6 519 587 €. Cette gestion rigoureuse menée depuis 2013 permet une fois encore de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Notre volonté et notre engagement nous permettent d'offrir aux Treilliérains des services performants, des projets responsables et collaboratifs... De la crise que nous venons de connaître, nous sortons tous plus forts, plus solidaires... et chacun d'entre vous peut être partenaire des actions que nous menons pour Treillières.

Dans quelques jours l'été arrive. Viennent les vacances, les déplacements. Restez vigilants ! Nous sommes en passe de gagner une bataille contre la Covid, rester prudent, nous fera revenir à une vie normale.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le maire, Alain Royer.

Numérique

La fibre optique, bientôt une réalité pour tous

C'est annoncé, le déploiement de la fibre optique va s'accélérer dans les prochaines années et un développement massif est prévu en Loire-Atlantique d'ici à 2025, date à laquelle 300 000 prises auront été réalisées, notamment grâce à l'appui d'investisseurs privés. Ce déploiement n'est pas une compétence municipale, mais départementale : si l'objectif est tenu, cela signifierait que la totalité des habitants disposerait d'un accès à la fibre optique à la porte de leur domicile. Treillières fait partie des territoires au sein desquels "des études ou travaux sont en cours", comme environ 15 % des communes de Loire-Atlantique. « *Nous avons la chance que Treillières figure parmi les premières communes du département qui seront complètement raccordées, d'ici à 2022. Libre à chacun ensuite de choisir un opérateur pour bénéficier de ce service numérique* », indique Claude Rincé, premier adjoint au maire délégué aux grands projets, à la mobilité, aux bâtiments publics et à l'agriculture.

Prévention

Marcher vaut mieux que mal se garer



Une nouvelle structure de jeu en bois, un parcours botanique, une œuvre artistique, un sentier vallonné... Autour du château du même nom, le parc du Haut-Gesvres n'a jamais connu un tel succès ! Toutefois, compte tenu de la configuration des lieux, le stationnement n'est pas aménagé aux abords immédiats du parc pour accueillir toutes les voitures des visiteurs. L'idée est effectivement de ne pas trop aménager de places pour éviter d'encombrer l'allée cavalière d'accès au château – la voirie est ici partagée avec les piétons et les vélos –. Pour autant, il existe d'autres parkings en amont qui demandent environ 250 m de marche à pied pour accéder au parc :

- Depuis le parking de l'école Pauline-Kergomard, il suffit ensuite d'emprunter l'allée du parc,
- Depuis le parking situé à proximité du collège du Haut-Gesvres, un itinéraire permet également d'atteindre l'étang du parc en quelques minutes à peine.

La bonne idée : Pour maintenir un environnement agréable aux abords du parc, privilégions l'accès à vélo ou à pied lorsque c'est possible, y compris pour laisser les stationnements de proximité aux personnes ayant des problèmes de mobilité.

Loisirs

Le Champ-Morin, havre de paix idéal cet été

C'est un espace de quiétude encore méconnu. Durant l'été, pourquoi ne pas profiter de ce vaste espace de loisirs bénéficiant d'un cadre naturel exceptionnel de près de trois hectares. Situé au cœur même de la commune et accessible par la rue de l'Alambic, l'espace du Champ-Morin offre aux habitants un véritable

havre de paix et de détente autour d'un étang de près de 7 400 m² et une large partie boisée. Le lieu propose divers aménagements comme un parking de 20 places à l'entrée, un terrain de pétanque, des tables de pique-nique, bancs, barbecue, etc. De quoi passer d'agréables moments en famille ou entre amis.



→ **À SAVOIR :** si la baignade est interdite, la pêche y est autorisée, à condition de se référer aux règles en vigueur. Infos en mairie.

Famille

4 septembre : une rentrée loisirs et familiale !

Le samedi 4 septembre est une date à marquer d'une croix rouge dans le calendrier. Jour du traditionnel forum des associations, ce premier samedi de septembre verra également se tenir la première "rentrée des loisirs" : cette édition proposera aux parents et à leurs enfants de découvrir d'une manière originale les équipements scolaires et périscolaires de la ville. Explications.

Des activités, des jeux, un parcours à réaliser dans les écoles de la ville... Voilà le programme idéal pour passer un temps de découverte tout en s'amusant en famille. La "rentrée des loisirs", organisée par la ville de Treillières le 4 septembre prochain, a pour objectif de faire découvrir les accueils de loisirs enfance-jeunesse de la commune pour les enfants et leurs parents, qui pourront, du même coup, organiser l'année qui s'ouvre en conciliant activités au sein des associations et accueils de loisirs organisés au sein des écoles.

proposé aux familles pour les inciter à se rendre dans les établissements scolaires qui participent à l'événement.

Parole d'élue



Maité BÉRAGNE
adjointe au maire
déléguée à la famille,
à l'éducation, à la jeunesse
et à la petite enfance.

Différents lieux et différentes activités

Rue Étienne-Sébert, au skate-park, sur les esplanades du château du Haut-Gesvres et de l'espace Simone-de-Beauvoir, les équipes d'animation de la ville de Treillières proposeront différentes activités : mur d'escalade, initiation et démonstrations de skate, parcours gonflable, jeux sportifs, karting à pédales, jeu d'échec et baby-foot géants, escape game... Un spectacle enfance-jeunesse viendra clôturer la journée. En parallèle, un système de "passeport loisirs" sera

« Cet événement baptisé "la rentrée des loisirs" est une première édition. C'est un peu conçu comme une journée de retrouvailles, permettant aux familles de cumuler la visite du forum des associations, et une prise de contact avec les écoles de leurs enfants. À travers des moments ludiques et conviviaux, ce sera aussi une occasion de pouvoir visiter les espaces de loisirs que fréquenteront les enfants, et de rencontrer les animateurs bien sûr ! »



Généralions

Des dessins pour créer du lien



L'initiative réunit autant qu'elle rajeunit les cœurs. La résidence services L'Angélique bleue (Domitys) a organisé au début du printemps un concours de dessin pour créer du lien entre les résidents et les très jeunes écoliers. Mission réussie.

« Le contexte sanitaire nous a incité à innover pour renforcer les liens entre les générations que nous avons tissés avec les écoles de Treillières », raconte Héloïse Troussicot, animatrice

coordinatrice de la résidence. « Nous avons alors proposé aux écoles ce concours créatif, lesquelles ont accueilli cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme ». Le concours lancé, les enfants se sont alors appliqués et toutes les créations ont été récupérées par l'équipe d'animation de la résidence. Au total, sept classes de tous les niveaux et un groupe périscolaire ont répondu au concours, soit plus de 200 élèves des écoles Pauline-Kergomard, Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent.

Des résidents votants

Toutes les réalisations ont été exposées dans le hall de la résidence durant une semaine pour le plus grand bonheur des résidents. « Pour mobiliser les résidents, nous leurs avons distribué des bulletins de vote pour leur permettre d'élire la création qu'ils préféreraient. Ils ont été nombreux à voter », se réjouit l'animatrice. Suite au dépouillement, c'est la classe de grande section de Tatianna de Pauline-Kergomard qui a reçu le plus de votes, une classe récompensée par de petits cadeaux gourmands ainsi qu'un diplôme souvenir.



Aménagement

Un square qui fait causer

Le centre bourg manquait sans doute d'un endroit comme celui-ci. Juste à côté de l'église, la ville a aménagé un petit square, sécurisé et récemment équipé de bancs. De quoi passer un moment tranquille et au frais cet été, de quoi aussi alimenter les récits révélés par le correspondant de Ouest France : ce square était en effet situé... rue de la dispute.

Plusieurs explications existent, dont celle révélée par l'historien Jean Bourgeon : « ... La présence, avant la Révolution, du tribunal du Seigneur de Treillières. Lieu de la dispute, c'est-à-dire du débat, de l'explication », parfois sonores paraît-il. À reproduire avec modération durant cet été.

Philippe ne roule pas des mécaniques

Quel est le secret de Philippe Herbert ? 85 printemps et une santé de fer pour cet amoureux de la petite reine. Plus ancien licencié au Vélo club du Gesvres, il est sans doute également le moins jeune des sportifs de la ville. Rencontre.

C'est un roc souriant, vacciné et élégant qui nous reçoit un après-midi de printemps ensoleillé. La répartie facile, la curiosité de tout, Philippe Herbert se raconte avec la verve d'un jeune homme qui sourit à la vie : celle d'une carrière embrassée dans la vente automobile, d'une retraite paisible mais surtout sportive. En écoutant les routes empruntées par cet éternel actif, on retient deux choses : la vie de Philippe est un cadeau, partagée sur mille terrains de sports : des cours de tennis - sa famille entière est passionnée de la petite balle jaune - aux flots de la méditerranée, en passant par les sentiers de randonnée et les routes locales. « Je fais deux à trois fois par semaine des sorties à vélo d'une soixantaine de kilomètres. » Pour ce natif du Havre installé à Treillières depuis 1978, « dans une commune de moins de 2 000 habitants avec des vaches et des marécages un peu partout »,



profiter sans sourciller est devenu son remède préféré. Frappé par le décès soudain de sa femme partie trop tôt, touché par la Covid en 2020, Philippe soigne son moral à coups de tours de pédale. « C'est ma passion, j'ai la chance d'avoir intégré un club convivial, nous sommes une bonne bande de copains et on fait régulièrement la pancarte, comme des gamins ! » Rien n'arrête le doyen des athlètes à l'étonnante jeunesse. Il s'en amuse : « j'aime pourtant la charcuterie, le gras, tout ce qui est en général déconseillé... »



Hélène, au plus près des autres

L'humain prend tout son sens dans le quotidien d'Hélène Donnars, infirmière coordinatrice à la résidence Les Sources du Verdet. Autour d'elle, une vingtaine d'aides-soignants et d'infirmiers « à mobiliser, à motiver, à fidéliser aussi ». L'année Covid qui vient de s'écouler laisse des traces : « la pandémie a rebattu les cartes : les relations avec les familles, la solidarité au sein de l'équipe... » Au plus près des peines, des solitudes à accompagner, des troubles cognitifs à gérer, Hélène et son équipe partagent aussi « les plaisirs d'apporter quelque chose de précieux, de prendre soin... » Avec une mission chevillée au corps : « maintenir une vie sociale digne en cette période où les libertés étaient limitées ». Hélène et ses 15 ans d'ancienneté ne sortira pas indemne de cette période Covid, persuadée d'une chose : « rechercher l'humanité, quelle que soit la situation, là est bien l'essentiel ». C'est finalement ça son métier, exigeant, passionnant, fatigant. « Je n'en changerais pour rien au monde ».

ÉCOLE PAULINE-KERGOMARD

Les petites mains dans la terre

"Prix des incorruptibles", "découverte musicale"... Le printemps est synonyme d'activités à Pauline-Kergomard, dont les petites sections sont aussi sollicitées pour jardiner et s'intéresser au potager.

Des radis, des fraises, du blé, de la menthe qui sent si bon... Juliette, Maëlis, Louise et tous leurs camarades peuvent avec leurs petits doigts toucher ces pousses dans les carrés de potager installés à l'arrière de l'école. En petits groupes, les enfants observent la nature pousser et deviennent de vrais jardiniers (en herbe) en plantant quelques haricots, sans oublier de les arroser... Pour Estelle Lucas, l'enseignante, « *c'est un apprentissage important pour les plus petits, qui s'amuse à voir cette nature pousser. Régulièrement, on va observer les évolutions, toucher, désherber un peu. Tous les enfants s'investissent.* » Un investissement initié et prolongé en classe, à l'occasion de



la découverte de Jacques et le haricot magique, le conte populaire qui sert un peu de fil rouge à cette aventure po-

tagère. En classe, d'autres plantations sont initiées. Écouter, sentir, toucher... Tous les sens sont mobilisés !

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Hissez-haut sur l'Erdre !

Encadrés par les moniteurs du Club nautique de Mazerolles, es élèves ont fait de l'Optimist sur l'Erdre. Une chance !



Depuis que la piscine de Grandchamp-Treillières est ouverte, les séances réservées aux scolaires concernent essentiellement les CP, CE1 et CE2. Pour prolonger ces activités, la classe de CMI de Jacky Chevalier a participé à des séances de voile avec le club nautique de Mazerolles. « *C'est la structure de la CCEG la plus proche de notre école* » nous confie l'enseignant. « *En*

un quart d'heure, nous y sommes et nous pouvons ainsi profiter pleinement du plan d'eau. Nous avons engagé quatre journées d'activité avec une leçon le matin et une autre l'après-midi. Ce cycle de travail permet aux élèves de maîtriser leur Optimist et de gagner de la confiance en eux. En respectant les protocoles sanitaires, nous avons quand même pu aller au bout de ce projet mais nous n'avons pas

pu utiliser les vestiaires. Pour les dernières séances, les élèves devaient même garder le masque dans les embarcations ». Pas simple par temps de Covid de pratiquer des activités sportives en extérieur, mais au vu des grands sourires affichés par les élèves en fin de séance, le pari a été gagné.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Le petit poisson donne le la

Donner de la voix, créer une œuvre musicale unique : quatre classes de Sainte-Thérèse ont pu sortir des sentiers battus en participant à ce projet rythmé et harmonieux. Récit.

« L'an dernier des classes de CP et CE2 avaient préparé un spectacle musical que nous avons pu présenter aux familles justes avant le confinement ». Une chance que rappelle Monique Chaillou, directrice de l'école. « Le contexte ne nous a pas permis de renouveler ce projet sous la même forme cette année ». Du coup, quatre classes ont été prises en main par deux intervenants musicaux – Céline et Antoine Oheix – guidées pour bruiser, chanter, et faire valoir leur enthousiasme à travers une création musicale née du livre Le merveilleux voyage du petit poisson. L'enseignante des CP et grandes sections



résume les apprentissages : « Nous avons travaillé le rythme, découvert des ambiances sonores, des instruments inédits et les enfants ont été mobilisés pour enregistrer une chanson, et aussi réaliser des bruitages malins ». Le tube sonore pour le vent, le güiro pour les craquements du vieux bateau, des voix

pour le train ou pour les mouettes... Le musicien Antoine complète : « ensuite, j'ai montré aux enfants comment il était possible de superposer plusieurs enregistrements pour créer une sorte de chorale globale, présentée aux parents sous forme de clip. » Un clip d'ailleurs disponible sur le site de l'école.



ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

Le dessin est un plaisir

À l'occasion du Salon du livre jeunesse 2021, Joseph-Fraud a reçu l'auteure Gaëlle Duhazé, une occasion unique pour les enfants de connaître l'envers du décor de la bande-dessinée.

L'illustratrice est intervenue dans trois classes de l'école (CP-CE1, CE1 et CE2), offrant aux élèves un moment d'échange unique : « une façon intelligente de découvrir son univers, ses livres, ses techniques d'illustration », explique Henri Jubin, l'enseignant du CE2. « Ensuite, ils ont réalisé sous ses conseils un dessin à l'encre diluée. » Gaëlle Duhazé travaille depuis 2007 comme illustra-

trice en édition et presse jeunesse et publie son premier livre d'autrice-illustratrice en 2016. Ces échanges sont venus comme un aboutissement à l'étude des livres *Le grand voyage de Rickie Raccoon* et *Chaton pâle et les insupportables petits messieurs*, en lien avec la médiathèque de Treillières, au sein de laquelle Gaëlle Duhazé a également fait une intervention. « Ce que

j'ai dit aux enfants ? De prendre plaisir quelle que soit la technique : avec de l'aquarelle, des crayons de couleur et de l'encre de chine pourquoi pas. L'esthétisme et l'expressivité des personnages ont une grande importance pour moi ».

« La gestion de la ville est sérieuse et responsable »



Isabelle Grolleau, quel sens donnez-vous à votre délégation ?

Les finances publiques sont une question centrale, transversale à toutes les actions que mène la ville. Il s'agit de suivre, comprendre et faire comprendre la question budgétaire aux autres élus et à la population. L'action publique est un apprentissage constant, et les élus restent garants de la bonne gestion des finances publiques.

C'est au mois d'avril dernier que le budget de la ville a été voté par le conseil municipal. Un budget 2021 forcément contraint du fait du contexte actuel. *« Après un mandat de bâtisseur, la Majorité souhaite proposer un mandat de services ».*

Le budget de la ville a été voté au mois d'avril dernier. Que faut-il en retenir, principalement ?

Pour ce budget 2021, nous avons voté un investissement à hauteur de 4,57 M€, c'est le budget le plus important des cinq années à venir. Il sera financé sans emprunt, c'est tout de même intéressant à signaler. De même, pour être considéré comme un critère de bonne gestion de la commune, le ratio de la dette ne doit pas dépasser 20 % des recettes réelles de fonctionnement. À Treillières, il s'élève à 11,45 %. C'est un signe de sa bonne santé financière.

Nous parlons chaque année d'un contexte budgétaire contraint, qu'en est-il pour 2021 ?

La crise et les baisses des dotations de l'État rendent l'élaboration budgétaire délicate pour les communes. Dans ce contexte, il est essentiel de faire preuve d'une gestion financière très rigoureuse. Pour Treillières, cela se traduit par un budget tourné vers l'avenir, qui assure à nos concitoyens les services attendus, et à la commune, les moyens de son développement, et de son dynamisme.

L'investissement reste élevé. Comment s'opèrent les arbitrages pour affecter les crédits pour cet exercice ?

Le niveau d'investissement soutenu participe à la relance économique. Le travail de la majorité municipale est collectif et collaboratif, il s'agit de déterminer ce qui est prioritaire au regard des besoins de services souhaités par les habitants. Naturellement, ce sont les projets d'éducation qui sont

souvent incontournables. Dans les prochaines années, compte tenu de l'attractivité forte de la commune, nous prévoyons d'ailleurs l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire. Cela aura nécessairement un impact sur le budget de la ville.

Différents projets initialement projetés ont été décalés...

Oui, là aussi, il en va de notre responsabilité d'élus de mesurer ce qu'il est raisonnable d'inscrire au budget, compte tenu de la singularité de la situation que connaissent toutes les communes en France. Il aurait été irresponsable de notre part de maintenir notre programme, au vu des éléments du contexte sanitaire. Cette crise nous amène à nous concentrer sur les besoins de la population.

Comment des marges de manœuvre sont-elles dégagées ?

Un réel effort est fait pour contenir les dépenses de fonctionnement. Pour cela, un travail autour des dialogues de gestion est mené entre élus et services : chaque ligne de dépense est examinée et questionnée. L'autre choix fort est celui de la fiscalité, dont les taux d'imposition restent inchangés.

Comment pourriez-vous résumer votre façon de travailler ?

En tant qu'élue déléguée aux finances, j'agirai en bonne gestionnaire, dans l'intérêt général. C'est une gestion prudente à laquelle je reste profondément attachée.

Service de la police municipale : ce qu'il faut savoir

Les agents de police municipale sont chargés de missions de police judiciaire et de police administrative. Ils sont sous la responsabilité du maire. Voici un condensé des attributions de ce service.

• Opération "tranquillité vacances"

Il s'agit d'une démarche gratuite pour surveillance de l'habitation ou du commerce par des services conjoints de la police municipale et de la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre.

La démarche : avant tout départ en vacances, compléter un formulaire à déposer (ou à envoyer par courriel) à la police municipale.

• Déposer une main courante

La main courante est un registre judiciaire tenu par la police pour consigner les déclarations des usagers sur des faits ne constituant pas des crimes ou des délits.

La démarche : pour déposer une plainte, il faut se rendre à la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, 17, avenue des Perrières. Le dépôt de plainte permet à une personne d'informer la justice qu'une infraction a été commise et dont elle se dit victime.

• La gestion des animaux de compagnie

Chaque propriétaire est responsable de son animal de compagnie.

Le conseil : promener son chien toujours avec la laisse, penser à faire "puccer" ou tatouer son animal permet ainsi de l'identifier rapidement (la police municipale dispose d'un lecteur d'insert). Faire stériliser son ou ses chats évite une prolifération de chats sauvages errants.

L'info en plus : les propriétaires d'un chien dangereux (1^e et 2^e catégorie) doivent obligatoirement remplir un dossier de détention auprès de la police municipale. Seul le propriétaire de l'animal, personne majeure, peut procéder à la déclaration, muni de sa pièce d'identité et d'un extrait du casier judiciaire.

• La gestion des nuisibles :

Signaler toutes nuisances à la police municipale : celles qui ont une incidence néfaste sur l'environnement (pollutions, dépôts sauvages) ou provenant de nuisances animales : rongeurs aquatiques, chenilles urticantes, oiseaux prédateurs, frelons asiatiques et européens, dégâts occasionnés par les sangliers.

• Le démarchage abusif.

Un arrêté municipal du 10 mars 2016 régit l'enregistrement obligatoire, auprès de la police municipale, pour toutes sociétés, des opérations de démarchage "porte à porte" sur la commune. Cette démarche permet de protéger les citoyens et surtout les personnes les plus vulnérables d'entre elles contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au Code de la consommation.

• Le respect de l'environnement

- Le brûlage à l'air libre en tout genre est interdit sur la commune de Treillières, toute l'année. Toute infraction sera constatée et passible d'une contravention de 3^{ème} classe (450 €).

Le conseil : les déchets de jardin, les matériaux (pneumatiques, huiles, matières plastiques, polystyrène, encombrants) doivent être déposés à la déchetterie dont dépend la commune. - Élaguer les arbres de sa propriété qui débordent sur une route communale ou un chemin rural, est une obligation.

L'info en plus : lorsque ces végétaux touchent les lignes électriques, fibres et téléphoniques, cela peut entraîner des dysfonctionnements techniques, des problèmes de sécurité et des difficultés d'accès aux services communaux et partenaires extérieurs.



• Objets perdus-trouvés.

Tout objet perdu est à signaler à la police municipale, qui réceptionne et détient de nombreux objets trouvés sur la voie publique : vélos, téléphones portables, clés, portefeuilles, portemonnaie, paires de lunettes, vêtements, bijoux, etc.

RAPPEL :

Les agents de police municipale sont des agents de police judiciaire adjoints (APJA) qui ont pour mission de seconder les officiers de police judiciaire (police et gendarmerie nationales) et, dans ce cadre, de constater les infractions à la loi pénale. Ils sont assermentés et agréés par le préfet et le procureur de la République.

L'info en plus : La police municipale assure la gestion des commerçants ambulants sur le marché du jeudi et dimanche matin et sur les autres emplacements de la commune.

Contact :

Police municipale 6, place de l'église, (boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Service ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél. 02 40 26 83 89. En dehors de ces horaires, composer le 17
Site www.treillieres.fr; rubrique ma ville / vie municipale / police municipale
police.municipale@treillieres.fr

Début des travaux de la résidence jeunes actifs

Treillières est l'une des deux communes d'Erdre et Gesvres (avec Nort-sur-Erdre) retenues pour accueillir une structure d'hébergement collectif à destination des jeunes qui démarrent dans la vie active. Les travaux viennent de commencer.



Pose de la première pierre avec (de g à d) Alain Royer, maire de Treillières, Michel Ménard, conseiller départemental, Yvon Lerat, président de la CCEG et David Mazurelle, président d'Adelis.

Le lieu d'implantation de la résidence pour jeunes actifs n'a pas été choisi au hasard. « *Inscrite au cœur du nouveau quartier, ce lieu dont la vocation est de permettre à la jeune génération en activité de se loger à un coût très raisonnable, est aussi une chance pour faciliter l'intergénérationnel* », a souligné Yvon Lerat, conseiller municipal et président d'Erdre et Gesvres, à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre symbolique, le mois dernier.

Sur un terrain situé à l'angle de la rue Étienne-Sébert et de la rue Simone-de-Beauvoir, la réalisation de cette résidence bénéficie de l'espace foncier proposé par la commune, qui restera propriétaire de la parcelle, et la louera à Habitat 44.

Des baux de deux ans

Avec un important espace vert ouvert à l'ensemble des habitants du quar-

tier, la future résidence est composée de deux étages, une toiture (double pente) en bois, recouverte d'une couverture métallique, le projet sera conçu avec des matériaux sobres (enduits blanc et brun) et nobles (zinc). De petite taille, la structure proposera 20 logements de 18 à 32 m². « *Caractéristique singulière de ces résidences : il s'agit d'hébergement temporaire, d'une durée de deux ans maximum, une offre agissant comme un tremplin vers un lo-*

Livraison attendue de la résidence : juillet 2022.



gement plus pérenne », explique David Mazurelle, président de l'association Adelis qui gère ce type de résidence à travers un projet plus vaste d'accompagnement des publics en situations transitoires.

Intégration paysagère souhaitée

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère de la résidence, dont le gabarit reste tout-à-fait compatible avec le contexte urbain. De même, une distance importante - entre 35 et 50 m - séparera la résidence des premières maisons individuelles. L'équipement sera aussi doté d'un bureau d'accueil, de salles de réunion et d'animation, et d'une laverie collective. Enfin, une terrasse privatise clôturée sera prévue.

Il a dit...



Alain ROYER
maire de Treillières

« C'est un pas important pour les jeunes générations qui peinent souvent à trouver un logement dans le secteur où ils travaillent. Les besoins des entreprises sont là, elles souhaitent recruter des jeunes, mais parfois les offres ne trouvent pas preneurs car les candidats ne trouvent pas à se loger, ou ne sont pas motorisés. De cette manière, un équipement comme celui-ci peut apporter une solution à ces titulaires de CDI, CDD, à ces saisonniers ou apprentis. »

Aménagements en cours à Treillières...

• Accessibilité pour personnes à mobilité réduite :

Afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite au sein des bâtiments communaux, différents travaux ont été déjà réalisés par la ville en 2021 : ils concernent la cuisine centrale, l'église, la restaurant scolaire de l'école Sainte-Thérèse, et l'Espace de l'amitié. Pour ce dernier espace, ont été réalisés : une mise aux normes PMR des accès, une signalétique et la création de WC PMR et une place de parking PMR.

Les travaux se poursuivent cet été en mairie, au local Ado'Gevres et à l'espace Malala (salles municipales dédiées aux associations et situées juste à côté de la mairie).



L'info en plus :

Contrairement aux idées reçues, l'expression "personnes à mobilité réduite" (PMR) concernent toutes les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes âgées, les femmes enceintes...

• Économies d'énergie :

Différents travaux ont été déjà réalisés en 2021 :

- Renforcement d'isolation des combles de la mairie,
- Renforcement d'isolation, éclairage LED + faux plafond dans une salle de la Chesnaie,
- Poses de sous compteurs permettant de mesurer les consommations d'énergie,
- Poses d'horloges pour coupure nocturne des ventilations.

D'autres aménagements se poursuivent cet été :

- Pose d'un brise soleil sur vitrage sud permettant un confort d'été sur la crèche Bulles de rêves
- Renforcement d'isolation, faux plafond, éclairage LED, ventilation double flux dans une salle associative de la Chesnaie
- Mise en place d'une supervision (permettant de chauffer uniquement lors des réservations des salles) et renforcement d'isolation des combles sur l'Espace de l'amitié.

LE CLOCHER BIEN À L'ABRI



Abimée par les intempéries, la couverture en ardoise du clocher a été renforcée au printemps dernier. De même, sa charpente a été renforcée. Pour mener à bien ce chantier, différentes entreprises de couverture et de charpente sont intervenues, une opération soutenue par le personnel des services techniques de la commune.

Portage des repas : un lien irremplaçable

Ce n'est pas un nouveau service municipal, mais la crise sanitaire lui a donné davantage encore de sens. Le service de portage de repas à domicile permet de conserver un lien social indispensable. Les critères d'éligibilité ont été éclaircis.



Marithé vient de recevoir à son domicile ses repas quotidiens.

4 heures, avec 31 points d'arrêt. Cela nécessite une logistique importante, sachant qu'il ne faut pas oublier que la première compétence de cette cuisine centrale, c'est de fournir des repas aux établissements scolaires.»

Maintenir le lien social

Aujourd'hui, le fonctionnement pose différentes questions en matière de production, de livraison, et d'éligibilité. « Nous venons de préciser les critères d'accès à ce service, afin de mieux encadrer son usage », indique Elisa Drion, adjointe au maire déléguée à l'action sociale et à la solidarité. « Pour nous, le portage des repas au domicile des plus fragiles est bien plus qu'un service pour le maintien à domicile des seniors, c'est un lien social indispensable dans le but de rompre l'isolement ».

Marithé Lelièvre a 83 ans et connaît bien ce service proposé aux Treilliérains. Depuis 2006, année du lancement de ce service sur Treillières, l'aînée profite de ce passage quotidien, assuré par l'agent communal Marie-Ange. « C'est un ange en effet », sourit Marithé. « J'ai mes deux repas complets par jour c'est un grand soulagement pour moi au quotidien car je ne suis plus en mesure de beaucoup cuisiner. Au départ, c'est mon mari qui avait eu l'idée, et on l'a adopté très vite, je ne pourrai plus m'en passer. » Ce service est accessible aux personnes âgées, il prend la forme d'un plateau repas, composé d'un hors d'œuvre, d'un plat

garni, d'un fromage, d'un dessert, de pain et éventuellement d'un potage.

Tournée de 4 heures, 31 points d'arrêt

Actuellement, le service compte 59 bénéficiaires (le plus âgé a 98 ans), sur Treillières et Grandchamp-des-Fontaines. « Cela représente 225 repas par semaine, soit une moyenne de 38 repas par jour », complète Jacques Piron, responsable de la restauration collective à la ville de Treillières. « Parallèlement à la production de repas, la cuisine centrale assure la livraison à domicile, c'est une tournée d'environ

BÉNÉFICIAIRE DU PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : LES CRITÈRES

- ✓ Personnes âgées de 70 ans et +
- ✓ Personnes handicapées
- ✓ Personnes en sortie d'hospitalisation

Précision : la cuisine centrale est dans l'impossibilité de confectionner des repas adaptés à certains régimes alimentaires ou certaines pathologies telles que le diabète ou l'hypertension.

Informations auprès du centre communal d'action sociale, tél. 02 40 94 52 42

Testez vos connaissances sur votre ville !

Dans quelques jours l'été et voilà une belle occasion de se poser quelques instants et de vérifier si vous connaissez bien les compétences, les projets et les actions de votre ville.
Trois, deux, un, C'est parti !

1. L'état civil est un des premiers services municipaux. En mairie, il est possible d'obtenir des actes concernant :

- a) Un mariage, un Pacs, une naissance, une carte d'identité
- b) Un mariage, un décès, une naissance, un passeport
- c) Un mariage, un recensement citoyen, une inscription sur les listes électorales

2. La ville encourage le mouvement associatif et subventionne une grande majorité des associations sportives, culturelles, de loisirs, de solidarité... Mais combien d'associations compte Treillières ?

- a) 57 associations pour un total de 6 342 adhérents
- b) 67 associations pour un total de 5 943 adhérents
- c) 77 associations pour un total de 6 568 adhérents

3. La ville a pris une part active pour faire face à la crise sanitaire et lutter contre la Covid-19. Qu'a-t-elle fait concrètement ?

- a) Un financement des laboratoires privés pour la recherche d'un vaccin efficace
- b) Davantage de services numériques, la distribution de masques aux habitants et une campagne de vaccination sur la commune
- c) Rien. La lutte contre la Covid-19 relève de la compétence de l'État.

4. Il existe un moyen simple pour accéder aux services utiles de la ville dédiés à la petite enfance, aux dispositifs utiles pour les familles, aux actualités scolaires et périscolaires... Quel est-il ?

- a) Ce service est l'accueil physique de la mairie, aux heures d'ouverture
- b) Ce service est visible au sein des différentes publications régulières de la ville.
- c) Ce service est l'"espace citoyens", directement accessible depuis le site treillieres.fr

5. Treillières et la culture, c'est une grande histoire... Depuis, quelques années, elle organise une opération majeure. Il s'agit de...

- A- Treill'air de fête
- B- Treillières en fête
- C- Arts et culture à Treillières

6. La médiathèque Jean-D'ormesson a ouvert ses portes à Treillières en 2019. Mais comment accéder à ce lieu culturel ?

- a- L'emprunt et la consultation sur place sont payants uniquement pour les adultes
- b- Tout le monde peut s'inscrire gratuitement pour emprunter et consulter sur place
- c- La consultation est gratuite pour tous, seul l'emprunt est payant

Testez vos connaissances sur votre ville !

7. Lé démographie et l'attractivité de Treillières sont une réalité. Pour l'éducation de nos enfants, la ville dispose au total...

- A- De trois écoles primaires et d'un collège
- B- De cinq écoles primaires et de deux collèges
- C- De quatre écoles primaires et de deux collèges

8. Dans le bourg de Treillières, par une petite rue qui descend depuis celle de l'Alambic, les habitants peuvent trouver...

- A Un sentier qui traverse une grande forêt de peupliers
- B Un espace de loisirs au bord d'un étang
- C Un skate parc et une grande tyrolienne

9. À Treillières, il existe un lieu appelé La Passerelle. À quoi correspond-t-il ?

- C'est une nouvelle structure en bois pour le plus grand bonheur des jeunes enfants
- C'est une association qui favorise l'emploi au sein des associations
- C'est un lieu d'accueil et de socialisation pour les enfants de deux ans.

10. La concertation publique est un des thèmes fort du mandat municipal. L'un des premiers projets soumis à concertation concerne...

- a- Un tiers lieu associatif à La Ménardais
- b- Un équipement sportif à Garambeau
- c- Une crèche associative à La Noé Violin

11. Les travaux de la voirie communale sont financés et gérés par la mairie. En 2021, cela représente un investissement de...

- A- 170 000 euros
- B- 560 000 euros
- C- 940 000 euros

12. Vous avez besoin d'une salle pour organiser une réunion, une animation, une manifestation, une fête de famille ?

- a Seules les associations peuvent réserver une des six salles municipales
- b Les particuliers et les associations disposent d'un choix de huit salles en réservation
- c Deux salles municipales sont à disposition des particuliers, six pour les associations.

13. La population vieillit. Pour mieux s'informer sur leur santé, leur logement, leurs droits et leurs services, les personnes âgées peuvent contacter :

- A Le PIPA, point d'information pour les personnes âgées
- B Le CLIC, centre local d'information et de coordination
- C Le BASA, le bureau d'aide aux seniors autonomes

14. Depuis quelques années, la municipalité de Treillières a décidé de relever le défi du logement pour tous et s'engage à développer des logements sociaux locatifs et en accession à la propriété. La commune dispose de 160 logements sociaux. Il s'agit de...

- Principalement des maisons, des appartements familiaux, et une maison-relais de studios
- Uniquement des appartements individuels et familiaux, et quelques studios
- Essentiellement des maisons et des petits pavillons familiaux

15. La pratique sportive fait partie de l'identité de Treillières, qui dispose de nombreux équipements couverts et de plein air. En libre pratique, les habitants peuvent notamment compter sur :

- A- Une aire d'athlétisme, une patinoire, un skate-parc
- B- Un skate-park, une aire d'athlétisme, un boulodrome
- C- Un bowling naturel, un skate-park, une aire d'athlétisme.

16. Ma fille va avoir 15 ans et je recherche une structure sur la commune qui pourrait lui proposer un cadre d'activités.

- a- Pour tous les jeunes, il existe la structure Jeunes'Treillières
- b- Pour tous les ados, il existe la structure Ados'Gevres
- c- Pour les jeunes à partir de 15 ans, les familles peuvent s'adresser à la communauté de communes.

17. Permis, déclarations, certificats... Le service d'urbanisme de la ville propose un guichet en ligne, sur lequel il est possible de déposer certaines demandes d'autorisation d'urbanisme. Lesquelles ?

- ▷ Des permis de construire, des déclarations préalables et des permis d'aménager
- ▷ Des permis d'aménager, des permis de démolir et des déclarations préalables
- ▷ Des certificats d'urbanisme, des déclarations préalables et des permis de démolir

18. Tangui Robert n'est pas un inconnu à Treillières. Il est...

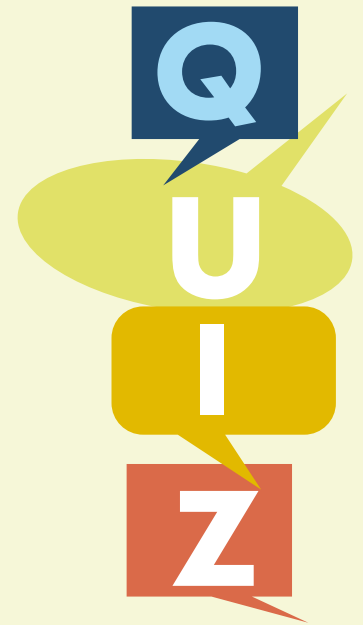
- a L'artiste qui a réalisé deux œuvres dans le parc du Haut-Gevres
- b Le nouvel élu délégué au patrimoine et à la culture
- c Le licencié sportif le plus titré de la commune

19. Nouveauté à Treillières. Depuis le mois d'avril, il est possible de faire le PPO. Il s'agit...

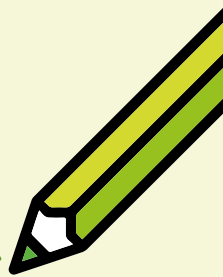
- A Du Parcours Permanent d'Orienteur, dans le parc du Haut-Gevres
- B Du Programme de Protection des Océans, déployé par la ville
- C Du Permis de Prescrire son Opposition, possible en droit d'urbanisme

20. La meilleure façon de s'informer sur l'actualité de la commune, c'est de...

- a- Parler avec ses voisins ou le facteur, au quotidien
- b- Lire entièrement ce magazine, et consulter régulièrement le site internet de la ville
- c- D'écouter radio Treillières sur le 103.9 bande FM



Réponses... →



Voici les réponses

...

1. Toutes les réponses sont correctes (et non exhaustives). Toutes ces démarches sont en effet possibles en mairie, certaines sur rendez-vous.

2. Réponse b. la ville est, pour sa taille, une des communes les plus dynamiques en matière associative, dans le département.

3. Réponse b. avec près de 800 personnes vaccinées il y a quelques mois sur la commune.

4. Réponse b. "l'espace citoyens", au sein duquel il est possible de créer son espace personnel, utile et pratique.

5. Réponse a. Treill'air de fête, le rendez-vous biannuel des associations culturelles et du spectacle vivant. L'édition 2021 n'aura malheureusement pas lieu en raison de la crise sanitaire.

6. Réponse b. après inscription (gratuite), il est possible d'emprunter 10 livres/magazines, livres numériques, 2 livres-audio, 2 Dvd, 1 jeu pour une durée de 21 jours.

7. Réponse c. Quatre écoles primaires gérées par la ville et deux collèges qui dépendent du Département.

8. Réponse b. C'est le champ Morin, un espace de loisirs aménagé par la ville et ouvert à tous.

9. Réponse c. Il s'agit d'un lieu municipal de transition qui favorise le passage en douceur vers l'école maternelle.

10. Réponse b. Un tiers lieu associatif à La Ménardais, dans l'ancien restaurant La Treille. Le projet est à l'étude.

11. Réponse b. 560 000 euros, auxquels s'ajoutent pour 2021 388 000 euros de travaux sur les bâtiments, 250 000 euros de travaux de mise aux normes pour l'accessibilité publique...

12. Réponse c. Toutes les informations sont sur treillieres.fr et la réservation se fait à l'accueil de la mairie.

13. Réponse b. Le CLIC est un service de proximité ouvert aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage. Il propose des accompagnements adaptés et individualisés en coordonnant les professionnels médico-sociaux du territoire. Tél. 02 28 02 25 45, permanence le lundi matin au CCAS.

14. Réponse a. Le parc sur Treillières est assez vaste et diversifié, notamment pour renforcer cette mixité sociale grâce au programme local de l'habitat. Toute demande de logement social peut être instruite sur le site www.demandelogement44.fr.

15. Réponse b. À Treillières, les équipements sportifs de plein air et couverts sont essentiellement regroupés sur le complexe sportif du Gesvres. Si la plupart des équipe-

ments sont réservés à la pratique sportive en milieu scolaire et associatif, d'autres sont effectivement en accès libre.

16. Réponse b. AdoGesvres est une structure de loisirs ouverte aux collégiens, située dans le parc du Haut-Gesvres. Infos sur le site treillieres.fr, rubrique Mes loisirs / enfance – jeunesse

17. Réponse c. À noter que depuis le 15 avril 2015, l'instruction des demandes d'urbanisme est réalisée par un service de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres et mutualisé entre les communes de ce territoire, de la Région de Blain et de la Région de Nozay. Le maire reste signataire des arrêtés d'urbanisme.

18. Réponse a. Tanguy Robert a créé *L'Echo du parc*, sur le château du Haut-Gesvres, et récemment, *De l'autre côté du miroir*, un miroir autour un pilastre qui crée la surprise tout comme l'environnement sonore diffusé dans la forêt. On y entend le bruit du Gesvres, des oiseaux exotiques et des baleines !

19. Réponse a. Le PPO est un équipement sportif et de loisir ouvert à tous. À travers sept parcours, l'objectif est de retrouver un certain nombre de balises, à l'aide de cartes d'orientation téléchargeables.

20. Réponse b. bien sûr. Un magazine quatre fois par an, un site internet régulièrement mis à jour, ainsi qu'un compte Facebook et une chaîne Youtube.

RÉSULTAT : êtes-vous bien informés sur votre ville ?

 **Entre 0 et 5 bonnes réponses.**

Aïe... Vos connaissances sur la commune et ses compétences sont insuffisantes. Profitez de l'été pour aiguïser votre curiosité sur ce que propose votre ville, en matière de services, de compétences et d'actions pour les Treilliériens : les travaux menés, les grands projets à venir, les services proposés aux familles...

 **Entre 6 et 10 bonnes réponses.**

C'est un début mais c'est encore insuffisant pour bien comprendre les compétences et les actions d'une ville. Poursuivez vos efforts en allant par exemple régulièrement sur le site de Treillières afin d'améliorer vos connaissances. Vous apprendrez plein de choses sur le fonctionnement de votre ville, sur son budget et ses ambitions.

  **Entre 11 et 15 bonnes réponses.**

C'est déjà pas mal. État civil, aménagements, éducation... Votre compréhension de l'action municipale est moyenne à satisfaisante, il suffit, pour bonifier votre information, de lire davantage ce magazine, de vous informer sur le site treillieres.fr ou de participer aux événements organisés par la ville.

   **Entre 16 et 20 bonnes réponses.**

Bravo ! Plus rien de vous échappe (ou presque) sur l'actualité de Treillières et ce que fait votre municipalité pour répondre aux besoins des habitants. Merci de vous intéresser ainsi à l'action publique ! Sachez qu'il existe des instances de concertation ou citoyennes - Conseil des sages, conseil municipal des enfants, bénévolat, volontariat pour les élections... - pour faire de vous un parfait citoyen responsable !

ÉCOLE DE MUSIQUE

La visio en sol majeur

Depuis le 19 mai, les apprentissages ont repris en présentiel. Mais pendant plusieurs mois, 80 % des cours de musique se sont fait à distance, par écrans interposés. Un dépannage faute de mieux pas toujours évident à vivre pour des musiciens.

Comme pour les notes de solfège, « c'est un peu une année blanche », reconnaît Isabelle Le Galleze, vice-présidente de Treillières musique. « L'essence de la musique, c'est de jouer à plusieurs, alors forcément, lorsque chacun est contraint de rester chez soi... » "Chacun", ce sont d'un côté les enseignants, et de l'autre les élèves, jeunes ou adultes, séparés par la contrainte sanitaire. Ce jour-là chez Gabriel, c'est l'heure du cours de guitare hebdomadaire. Derrière l'écran, c'est Guillaume, qui s'applique dans les consignes, car en musique, il faut être précis, en rythme : « ce n'est pas évident, et même impossible pour un débutant de s'accrocher, mais on fait de notre mieux pour conserver le lien », dit-il. « Il faut avoir une oreille doublement attentive. »



Infos sur le site treillieres-musique.fr

Conserver les adhérents, et les professeurs

Depuis le reportage, les cours ont repris presque normalement. Isabelle Le Galleze insiste : « la musique est un langage, collectif, la distanciation ne permet pas de créer cette alchimie dans l'apprentissage ». Treillières musique espère être sortie de cette période chaotique. L'association avait pu rembourser les cours non dispensés pendant le premier confinement, elle a aussi tiré un trait sur les représentations collectives et les

spectacles, même avec les plus jeunes. « Nous n'avons pas perdu d'adhérents et toutes les associations ne peuvent pas en dire autant. Nous faisons le maximum également pour conserver tous nos professeurs. » Comme un signe positif supplémentaire, une nouveauté s'annonce à la rentrée avec l'ouverture d'un cours de clarinette : « un treizième instrument proposé par Treillières musique ». Espérons que ce numéro porte chance.

CHORALE

Octave et Mélodie sont impatientes

Du fait de la crise sanitaire, l'année qui vient de s'écouler était quasi blanche

pour l'association Octave et mélodie. Pas ou si peu d'activités de chant choral

et c'est les yeux rivés vers septembre, même si les répétitions reprennent les jeudis de cette deuxième quinzaine de juin... Mais dès la mi-septembre, l'invitation est lancée : hommes et femmes qui aiment chanter et partager, peuvent rejoindre le groupe pour un essai un jeudi, à compter de la mi-septembre. De 20h30 à 22h salle du Haut-Gesvres, à côté du château.

Infos au 02 40 57 21 85 et par courriel marieannickdemont@gmail.com



Photo d'archive (avant période Covid)

Faites un essai, à partir de la mi-septembre...



Des Assises associatives en préparation

Co-construire un projet d'avenir associatif commun. C'est l'objectif que s'est fixée la municipalité qui a initié au mois de mai des rencontres avec les structures treillériennes, en vue de préparer les premières Assises associatives.

Avec près de 75 associations actives référencées, c'est un tissu associatif dense et diversifié dont bénéficie la ville de Treillières. « Par leur engagement et leurs actions quotidiennes dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, du social et de la solidarité, du scolaire et de l'économie, elles participent activement à la vie de la commune », insiste Pascal Lavéant, adjoint au maire délégué notamment au sport, à la vie locale et associative. S'appuyant sur ce réseau puissant, la municipalité souhaite organiser, avec tous ces acteurs, les premières Assises associatives. « Cette démarche doit permettre d'élaborer, à partir

d'ateliers collectifs, ouverts à toutes les associations, des propositions pour co-construire un projet d'avenir commun au bénéfice des adhérents et des habitants. »

**Une date à retenir :
le 2 octobre**

Plusieurs rendez-vous ont déjà été organisés, et d'ailleurs filmés et visibles depuis le site treillieres.fr « Ces premières Assises seront l'écho d'une démarche d'écoute et de partage, visant à mieux apprécier la situation et les besoins du tissu associatif », poursuit Pascal Lavéant. « Elles doivent permettre

d'élaborer un projet dont les grandes lignes seront développées lors d'une journée de présentation et d'échanges, le 2 octobre prochain à l'espace Simone-de-Beauvoir ». Dès le mois de juillet et jusqu'en septembre, un diagnostic sera établi, s'appuyant sur l'analyse des questionnaires transmis aux associations au printemps dernier, et sur les échanges des différents ateliers. « C'est un travail nécessaire qui doit permettre aux associations de mieux valoriser leurs activités et d'adapter celles-ci en fonction des attentes des habitants, comme de leurs adhérents. »

**Les réunions sont en ligne
sur treillieres.fr**

PÉTANQUE

Le cochonnet stoppé dans son élan

Pas de compétitions, donc forcément moins d'enthousiasme. Pourtant le Pétanque club de Treillières propose une discipline de plein air, autorisant une

pratique en nombre limité : « c'était un moindre mal que nous ayons été autorisés cette saison à nous retrouver en petits groupes pour pratiquer notre sport »,

raconte Henri Mondejar, président du club. « Nous sommes une quarantaine de licenciés mais nous en avons perdus sept depuis l'exercice précédent. Car sans matchs, la motivation n'est pas la même, forcément. » Il y a du niveau à Treillières car l'équipe 1 évolue en Régionale 1, et les féminines en Régionale 2. Cette année, le club a fait un effort important en réduisant le prix des licences pour les licenciés 2020. Pour faire découvrir la discipline aux élèves des écoles primaires de Treillières, le club organise un "Pétanque Tour" durant ce mois de juin, dans le parc du château du Haut Gesvres. « C'est une découverte de la pétanque à travers des jeux ludiques et des parties de pétanque. » Le club organisera par ailleurs la 3^e journée du championnat régional des clubs, le 10 octobre prochain.

**Contact : 07 51 69 73 70,
petanquetreillieres@free.fr**



Retrouver le goût de la pratique

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Pas de frontière pour la générosité

Année particulière pour l'association Orthopédie sans frontière. En dépit de la Covid-19 qui freine bon nombre de projets associatifs, celui porté par cette organisation n'a pas baissé la garde. Explications.

Des fauteuils roulants, des lits médicalisés, des déambulateurs, toutes sortes de matériels médicaux... Les bénévoles de l'association Orthopédie sans frontières multiplient les collectes, comme l'explique Pierre Grenon, le Treilliérain qui a été pendant 20 ans le président de l'association : « L'évolution des normes européennes en matière de lits médicalisés oblige aujourd'hui les établissements de santé à renouveler ces équipements, nous permettant ainsi de les collecter pour nos partenariats, au Maroc, en Tunisie, au Cameroun... » Ces expéditions représentent en général 200 à 300 m³ par an, sans doute davantage en 2021. Ainsi, compte tenu de ce contexte favorable, pas moins de quatre containers sont prévus par l'association en partance pour le Cameroun. « Dans tous ces pays,

nous avons un partenaire responsable, gage de l'efficacité de nos actions », poursuit Pierre Grenon.

En manque de bras parfois

Créée en 1986 par Maxime Audrain, un orthopédiste nantais, l'association est en relation avec une trentaine de pays dans le monde, particulièrement en Afrique, en Europe de l'Est et même en Amérique du Sud. « Il est certain que la pandémie rend plus difficile les déplacements sur place, les règles sanitaires sont très strictes, et pour autant, grâce à l'appui de nos relais sur le terrain, nous parvenons à mener à bien nos projets de solidarité. » Des projets salvateurs et rendus possibles grâce à la mobilisation des bénévoles locaux. Pierre Grenon ne le dira jamais assez : « nous avons besoin en permanence de bras pour nous permettre de récolter le matériel médical, des maintenances parfois lourdes mais si utiles pour ces pays qui manquent cruellement d'équipements de ce type. »



**Contact : 06 12 78 31 60,
www.osfafrique.org**

AMICALE DES PÊCHEURS

Adhérents : quelle bonne prise !

Des ateliers pour les jeunes, en juillet...



En 2020, la saison à peine démarrée, les pêcheurs ont été contraints de remiser leur matériel en raison de la crise sanitaire. Pour autant, et c'est là le paradoxe, l'Amicale des pêcheurs de Vioreau a gagné pas mal d'adhérents. « Environ 30 % en plus », reconnaît Bernard Hamon, le président. « C'est une tendance nationale largement à la hausse car le confinement a mis en lumière de nombreuses pratiques de loisirs et de pleine nature. La pêche est plébiscitée. » L'association se porte bien et organise, pour le public 12-16 ans, différents ateliers pêche nature, les 7, 8 et 9 juillet prochains. Les brochets, perches et anguilles n'ont qu'à bien se tenir !

**Inscriptions 06 08 24 43 65
et infos au 06 08 41 61 39**

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Veiller sur l'ENS Vallée du Gesvres

La biodiversité est un enjeu majeur et les espaces naturels sont primordiaux à la préservation de cette biodiversité. Instaurés par les Départements qui en assurent la gestion, les espaces naturels sensibles (ENS) concernent en général des sites naturels non bâtis qui possèdent une valeur écologique ou paysagère particulière. Cette reconnaissance légale assure une préservation de la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et permet d'assurer



la sauvegarde des habitats naturels. Suite à une récente sollicitation du Département de Loire-Atlantique, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour que le droit de préemption de ces ENS situés sur la vallée du Gesvres soit délégué à la commune de Treillières. « Cette délégation du droit de préemption a un intérêt dans le cadre de la préservation des cours d'eau mais aussi pour la réalisation de cheminement le long du Gesvres », a expliqué Claude Rincé, premier adjoint au maire délégué aux Grands projets, à la mobilité, aux bâtiments publics et à l'agriculture. « Ce droit de préemption est également utile lorsqu'il s'agit d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. Aujourd'hui, aucun projet n'est en cours sur cet espace, mais cette

délégation est une marque de confiance que le Département accorde à notre commune. » **Décision validée le 12 avril, à l'unanimité.**

FISCALITÉ

Des taux d'imposition inchangés

La loi de finances de 2019 pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation (TH) sur l'habitation principale. Cette suppression progressive mise en œuvre depuis 2020 et jusqu'en 2023 s'accompagne du transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Les Départements n'ont donc plus de pouvoir de taux sur la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2021. Toutefois, et conformément aux orientations budgétaires pour 2021, cela n'aura aucune incidence sur la fiscalité locale à Treillières. Le conseil municipal a ainsi proposé de maintenir les taux des impôts locaux au même niveau que 2020, à savoir : 21,71 % pour la taxe "foncier bâti" et 40,23 % pour la taxe "foncier non bâti". Ces taux sont inchangés depuis 2006.

Décision validée le 12 avril, 23 pour, 6 abstentions.

ÉDUCATION

Des nouveaux taux d'encadrement

La commune organise l'accueil périscolaire au sein des écoles publiques. Les temps d'accueil du matin et du soir répondent à des règles d'encadrement fixées par l'État. Si la pause méridienne n'entre pas dans ce dispositif, le conseil municipal a toutefois défini des règles d'encadrement afin de proposer un service de qualité, avec des activités variées et sécurisées : un animateur pour 20 enfants en maternelle, et un animateur pour 35 enfants en élémentaire. Cependant, depuis 2017 et les transformations des écoles (ouverture de Pauline-Kergomard, agrandissement d'Alexandre-Vincent, nouvel espace de restauration à Joseph-Fraud...) une adaptation de l'organisation

et du fonctionnement des équipes d'animation et de restauration dans chaque école a été nécessaire. « Mais aujourd'hui, il est difficile de mettre en adéquation le taux d'encadrement actuel avec l'augmentation des espaces occupés sur le temps du midi tout en garantissant une qualité de service maximale et une sécurité optimale », a indiqué Maité Beragne, adjointe au maire déléguée à la famille, à l'éducation, à la jeunesse et à la petite enfance. « De plus, avec le passage à 4 jours et demi d'école par semaine, le temps méridien a été raccourci de 10 min. Cela peut paraître peu mais avec un effectif en constante augmentation, les équipes ont l'impression de devoir tout le temps presser les enfants, particulièrement en maternelle... » D'autres facteurs ont conduit la municipalité à renforcer le taux d'encadrement du temps méridien, dès la prochaine rentrée scolaire les écoles publiques. Soit 1 animateur pour 14 enfants scolarisés en maternelle, et 1 animateur pour 25 enfants scolarisés en élémentaire.

« Certes, le temps méridien est avant tout un temps de restauration mais il est dans l'intérêt des enfants d'avoir accès, avant et après leur repas, à des activités qui correspondent à leur rythme », a complété Maité Beragne.

Décision validée le 12 avril, à l'unanimité.

JEUNESSE

Tarifcation d'AdoGesvres

Depuis la restructuration des accueils de loisirs, mise en place en septembre 2019, la nouvelle organisation concrétisée par AdoGesvres répond aujourd'hui aux attentes des adolescents, avec une proposition d'activités variées et adaptées à cette tranche d'âge. De même, l'organisation des circuits de transport permet aux jeunes habitant dans les villages de participer aux activités plus facilement. Il a été observé une participation de jeunes domiciliés dans d'autres communes limitrophes de Treillières et dont les familles ont sollicité l'accès à ce service de transport. Par conséquent, le conseil municipal a validé l'évolution de la tari-

fication de la structure pour prendre en compte cette situation. Pour une demi-journée sans navette, un taux d'effort s'applique entre 0,63 % et 0,73 %, et pour une demi-journée avec navette, ce taux d'effort varie de 0,68 % à 0,78 %. Décision validée le 12 avril, **à l'unanimité.**

AMÉNAGEMENTS

Des amendes pour financer des aménagements piétons...

Chaque année, le Conseil départemental informe la collectivité de la publication à venir du montant global du produit des amendes de police au titre de l'année 2020. Cette dotation destinée aux communes du Département comptant moins de 10 000 habitants, a vocation à soutenir les opérations concourant à l'amélioration des transports en commun, des conditions générales de circulation et de sécurité routière. Le projet de création d'un busage et d'un cheminement piéton à la Noë Violain doit permettre d'y sécuriser la circulation des piétons et entre dans cette catégorie.

Le conseil municipal a validé ce projet le 12 avril, **à l'unanimité.**

...et des projets de sécurité routière

La commune de Treillières va solliciter le fond de répartition du produit des amendes de police auprès du Département afin de remplacer le radar pédagogique implanté sur le



secteur de Muzon. En début d'année, ce radar municipal a été volontairement détruit. Son remplacement a pour objectif notamment d'assurer un affichage dynamique de la vitesse réelle pour les automobilistes en provenance de la commune de Vigneux-de-Bretagne, de faire réduire la vitesse en amont du point de ramassage scolaire et sécuriser la traversée des piétons. La commune de Treillières possède à ce titre une permission de voirie du Conseil départemental de Loire-Atlantique pour l'implantation de ce dispositif, d'une valeur de 2 050 euros.

Le conseil municipal a validé ce projet le 12 avril, **à l'unanimité.**

CULTURE

Le partenariat avec Celtomania reconduit

L'association Celtomania met en réseau un collectif d'organisateur autour d'une programmation de manifestations culturelles ou festives ayant un lien avec la Bretagne et les pays celtiques. La prochaine édition est prévue du 1^{er} octobre au 28 novembre 2021 et Treillières s'inscrit

depuis plusieurs années dans la dynamique de cet événement culturel majeur et proposera un ciné-concert "4°Ouest, Histoire[s] d'une île" à l'espace Simone-de-Beauvoir, le 8 octobre.

Le conseil municipal a validé cette convention annuelle de partenariat le 12 avril, **à l'unanimité.**



URBANISME

Acquisition d'une parcelle pour une liaison douce

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal, un emplacement est réservé sur la parcelle cadastrée section AP n°49, afin de créer une liaison piétonne et cycliste entre le mail de la mairie et l'avenue de la gare. Suite à des négociations avec les propriétaires de la parcelle, le conseil municipal a validé l'acquisition d'une partie de cette parcelle cadastrée, le 12 avril, **à l'unanimité.**

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Début de mandat perturbé pour les jeunes fraîchement élus qui constituent le conseil municipal des enfants. 17 citoyens en herbe qui n'ont pas pu, pour l'instant, participer aux moments solennels et officiels de la mairie, mais, à l'occasion de la cérémonie du 8 mai dernier, ils ont pu livrer un travail conduit sur le thème de la guerre et la paix. Les productions ont été exposées à la médiathèque le mois dernier.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Prochains conseils municipaux le lundi 27 septembre 2021 à 19h, espace Simone-de-Beauvoir.

LOM idéal pour notre informatique

Difficile de le mettre en échec sur une question informatique. Olivier Massé, qui se dissimule dans le logo de son entreprise de services LOM informatique, est un couteau suisse de l'univers des micros et des logiciels.

Avec la période de confinement, la demande n'a pas diminué, bien au contraire. Dépannage, conseils, formations, créations de sites internet, sauvegarde de réseau... LOM informatique a plus d'une corde à son arc. Olivier Massé, ingénieur informatique qui a d'abord exercé ses talents dans une grande entreprise française de télécommunications, vient aujourd'hui en aide aux nombreuses questions que les particuliers, comme les entreprises – artisans, PME, indépendants –, se posent sur leurs pratiques quotidiennes, un écran devant les yeux, une souris dans la main. « Je propose bien sûr du dépannage mais répond également aux besoins spécifiques en assemblant des machines et en proposant des solutions informatiques clef en main, immédiatement opérationnelles. »

Réparer, optimiser plutôt que de remplacer

Passionné tout autant qu'expert de toutes les matières informatiques, Olivier Massé développe aussi des logiciels, propose des contrats de maintenance « pour venir en aide dès qu'un besoin se fait ressentir : je suis attaché aux matériels, à la qualité, mais surtout au maintien de celle-ci, à son amélioration technique. Souvent, des clients viennent me voir car leur PC fonctionne au ralenti depuis quelques temps et ils imaginent qu'il faut absolument le remplacer ». Lutter contre l'obsolescence imposée, c'est un peu le leitmotiv d'Olivier Massé



pour qui « il vaut mieux investir d'abord dans la rénovation d'un matériel informatique ancien, en le reconfigurant afin d'exploiter au mieux ses capacités, en le protégeant des attaques de l'extérieur... Plutôt que d'investir trois fois ce prix dans un matériel neuf, et dont les performances ne seront pas forcément à la hauteur. » Pour mesurer toute la productivité potentielle de son outil informatique, le mieux est encore de venir échanger avec ce LOM informatique expérimenté.

Contact : 09 51 07 72 09, www.lom-informatique.fr

Confite mais pas confinée

La période de confinement a vu le boom des commerçants ambulants. Cam'tarte, Pizza'pat, Les filles ont la patate... Et, tous les jeudis, les habitants de Treillières retrouvent La tomate confite, une idée de restauration ambulante proposant un produit original : la piadine. Pour Laurence Boscato, à l'origine de cette initiative, « c'est un pain plat ou galette cuit sur fonte qui tire ses origines d'Emilie-Romagne, en Italie. Là-bas, elle est garnie de fromage et charcuterie italienne, je l'adapte ici à ma façon : une base fromage, viande cuisinée, charcuterie, légumes, épices, végétarienne ou non... » Avec des produits majoritairement biologiques, Laurence propose un choix



de quatre à cinq recettes de piadines et deux trois desserts chaque semaine. Pour cette ancienne pizzaiolla, l'aventure de la tomate confite sonne comme un retour aux sources.

Contact : 06 49 22 98 62, latomateconfite@gmail.com

Des arômes espagnols s'invitent à Treillières

C'est le monde des véritables saveurs espagnoles, 100 % authentiques et biologiques. La promesse est celle d'Arôma ibérique, une petite d'entreprise d'import de produits de qualité, choisis avec soin par une régionale de l'étape. Bienvenidos !



L'écouter est déjà un voyage. Lorsque pendant un an, il n'a pas été possible (ou si peu) de franchir les frontières, celles de la péninsule ibérique se sont ouvertes dans ce quartier du bourg de Treillières. Raquel Carrasco, à la tête d'Arôma ibérique, sélectionne avec soins une petite variété de produits qu'elle connaît très bien. Originaire de Madrid, avec des attaches profondes à Malaga et à Valence, Raquel a finalement trouvé dans cette activité « *une façon de partager ma culture, avec le plaisir du contact et de l'excellence de la gastronomie* ». Une excellence vierge de tout pesticide, à l'image de ces huiles d'olive en provenance direct d'une terre de

culture liée profondément au respect de la nature et à des valeurs écologiques. « *L'Olivar Andalousie, c'est d'abord l'âme d'une exploitation familiale depuis plus de cinq générations* », explique-t-elle. « *Cette magnifique exploitation est située à Granada, dans le parc naturel de Sierra Nevada, déclarée réserve de la biosphère en 1986 par l'UNESCO* ». Un gage de qualité légitime et suffisant pour faire venir ces produits raffinés.

Para los enamorados de España

À ces huiles conçues dans « *le plus scrupuleux respect de l'environnement* », assure Raquel, s'ajoutent d'autres produits sélectionnés avec la même application : « *de la charcuterie espagnole, des vinaigres, des olives, et même de agrumes biologiques...* » Un acheminement lui aussi imaginé dans le meilleur respect de l'environnement - « *le voyage de ces produits s'inscrit dans une tournée la plus optimisée possible* » -, c'est ainsi que ces grands trésors espagnols se retrouvent en terre treilliéraine. « *J'organise très régulièrement des commandes, que je livre ensuite ou rends disponibles en drive depuis mon domicile. Professionnels, particuliers... J'ai ainsi pu créer un petit réseau d'amoureux de la culture espagnole.* »

Contact : tél. 06 46 23 78 78 www.aromaiberique.com

Un guide des producteurs locaux



Du champ à l'assiette : sur le territoire d'Erdre et Gesvres, les possibilités d'acheter local et à proximité de chez soi sont nombreuses. Un guide spécifique regroupe ainsi les 62 producteurs du territoire, permettant de faire des circuits courts une réalité. Produits de saison, responsables, bio parfois... Acheter en direct à la ferme ou dans un magasin de proximité, c'est participer à une juste rémunération des acteurs du territoire.

Le guide est disponible au format numérique sur mangerlocal-cccg.fr

20 bougies sur le gâteau tout chocolat

La Chocolaterie Chesnais n'est plus un enfant, et pourtant c'est toujours un vrai espace de gourmandises. À Treillières, la petite entreprise a récemment croqué ses vingt ans, sans modération.



Sylvanie et Sébastien Chesnais.

Quand on passe la discrète porte de la chocolaterie, route de Rennes, impossible de s'imaginer le fourmillement de créations et de préparations qui se concoctent dans le secret du laboratoire. Sylvanie et Sébastien connaissent si bien les lieux, ils ont vu leur père, Thierry, démarrer son aventure chocolatée, seul, après avoir créé un premier petit laboratoire à Grandchamp-des-Fontaines. Sébastien Chesnais poursuit un travail fait de pépites, après un apprentissage en pâtisserie. « *Un investissement naturel avec*

Contact : 3 rue de Rennes, tél. 02 51 12 17 19

www.chocolateriechennai.com : nombreuses créations chocolatées en photos

une fabrication maison, sans conservateur, chocolat pur beurre de cacao », résume-t-il. Sa sœur Sylvanie gère l'accueil et la commercialisation. « *C'est une histoire de famille* », assure-t-elle, « *lorsque, en 2004, nous avons ouvert à Treillières, nous étions tous les quatre à travailler* ». Avant d'autres ouvertures à Nort-sur-Erdre et Nozay.

Un vrai carré de chocolat

La pandémie n'a pas eu raison de ces douceurs sucrées, bien au contraire : « *nous avons senti que les gens continuaient à commander, à se faire plaisir* », insiste Sébastien. Sylvanie complète : « *les événements sanitaires récents nous ont obligés à nous réorganiser, nous avons notamment multiplié les livraisons à domicile et proposé également du drive sur nos boutiques*. » Sylvie et Thierry n'ont pas encore passé la main, mais la relève est bien assurée : « *Nous portons une attention particulière à la qualité du chocolat acheté, nous sommes également toujours en ébullition pour proposer des créations originales* », des grandes pièces impressionnantes, toutes chocolat, ou de petites créations, comme ce jour-là du muguet chocolaté pour fêter le 1^{er} mai. « *Rechercher de nouveaux parfums, faire plaisir aux clients...* », l'entreprise familiale poursuit son aventure façon quatuor familial, un carré de chocolat quoi.

Bo matériaux et belles ambitions

L'enseigne spécialiste des aménagements extérieurs a bien grandi depuis que Willy Berland a pris les rênes de cette petite entreprise indépendante. « *Nous travaillons tous les matériaux, de la pierre au bois, pour proposer des aménagements extérieurs variés : des clôtures, des portails, des surfaces pavées ou carrelées...* » Devenu un incontournable sur l'agglomération nantaise, Bo matériaux travaille à renouveler l'agencement de son magasin de près de 300 m², et surtout se développe ! « *Il y a cinq ans, nous étions deux salariés, nous sommes désormais actuellement sept et trois postes seront créés dans les prochains mois*. »

Contact : 144 rue de Nantes, Le Pigeon Blanc, tél. 02 40 94 63 43



Willy Berland, gérant.



Les deux-roues passent à la vitesse supérieure

Erdre et Gesvres sera un territoire cyclable ! Un Plan vélo met à l'honneur la petite reine et différents aménagements sont en cours de réalisation. À l'automne prochain, une piste de 5 km entre Grandchamp-des-Fontaines et Treillières sera livrée.



Voilà quatre années que la communauté de communes se dotait d'une stratégie de mobilité durable ambitieuse, appelée également "Plan global de déplacement" : « *l'objectif est d'augmenter les parts des déplacements cyclables pour atteindre 3 % des 220 000 déplacements quotidiens générés par ses habitants* », indique Sylvain Lefeuvre, vice-président d'Erdre et Gesvres. Pour accompagner ces changements, un véritable écosystème vélo a été réfléchi, au point de se concrétiser par des réalisations visibles. Ainsi, en 2021, les projets ne manquent pas : pistes cyclables, infrastructures, services... « *La stratégie de mobilité roule et dessine de plus en plus Erdre & Gesvres comme un territoire cyclable !* »

D'autres réalisations vont suivre...

Après plusieurs réalisations cyclables menées au nord du territoire, c'est aujourd'hui deux sections qui sont en cours de réalisation : Casson - Nort-sur-Erdre (entre le village du Plessis Pas Brunet et le lycée de Nort-sur-Erdre) et donc Grandchamp-des-Fontaines - Treillières. Pour encourager davantage encore la pratique, des abris vélos sécurisés sont prévues dans

les communes concernées. Au niveau intercommunal, d'autres itinéraires cyclables sont en projets en 2021 : Petit-Mars - Nort-sur-Erdre, Casson - Sucé-sur-Erdre, Héric - PA Erette Grand'haie. La communauté de communes Erdre & Gesvres s'associe également à la Vélo-dyssée et intègre le comité de gestion de l'itinéraire, en lien avec le Département.

De plus en plus de cyclistes

Sur Treillières, la piste cyclable concernée sera un aménagement en site propre 100 % sécurisé qui prendra son départ à la sortie du bourg de Treillières, plus précisément à proximité des Bassins d'Alphéa, l'équipement aquatique intercommunal. Réalisé avec un important soutien de la Région, du Département et de l'État, cette liaison de bourg à bourg de 4,9 km (dont 3 km en maîtrise d'œuvre et d'ouvrage par la communauté de communes) assure donc la continuité des aménagements avec les communes. Les clôtures provisoires sont posées, les plantations fleurissent sur le bord de



la route, les jalonnements, eux, feront partis des derniers aménagements. « *Je vois de plus en plus d'usagers se déplaçant à vélo, c'est une bonne chose* », a souligné Alain Royer, maire de Treillières, à l'occasion du point presse d'ouverture du chantier. « *La concrétisation à l'automne de cette liaison est aussi l'occasion de remercier les riverains habitant sur cette portion de route, qui ont rendu possible ce projet cyclable intercommunal* ».

Treillières en Action

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Les jours se suivent et se ressemblent... Attaqué par la Presse, par la liste minoritaire, notre maire fait face... Autant d'attaques, autant de virulence pour cacher une méconnaissance de l'ensemble des dossiers qui soi-disant sortent grâce à cette opposition.

Des dossiers ? Parlons-en ! L'hippodrome : la mairie médiatrice peut désormais envisager une issue favorable et raisonnable pour chacun des deux acteurs, l'entreprise de TP et l'association concernée.

Pour le Bossin, qui au demeurant est un problème hérité en 2012, l'équipe avance et une décision responsable est annoncée pour la fin de l'année...

Terrena dont l'acquisition a été votée à l'unanimité par le précédent conseil... Les élus minoritaires ont visiblement une mémoire sélective. La décision de suspendre l'acquisition est liée au fait même que la mairie ne souhaite pas être bailleur commercial sur une longue durée. L'achat avait été envisagé suite à la volonté de Terrena de s'installer sur d'autres espaces.

Au-delà de ces dossiers, il y a eu de nombreuses plaintes de M. Renoux et son équipe... Toutes balayées et invalidées par les tribunaux !

Et si nous parlions finances... Nous ne reviendrons pas sur la gestion responsable qui nous amène à revoir certains de nos projets... À revoir, à différer et à adapter en fonction des évolutions budgétaires.

Parlons juste de la cour des comptes... Son intervention n'est pas le fruit d'une réponse à des pseudos lanceurs d'alertes. Non ! Elle est le fruit d'un processus normal de vérification des comptes des collectivités locales... Treillières n'avait pas été audité depuis de nombreuses années. N'en déplaisent aux lanceurs d'alertes de la minorité.

Notre maire, Alain Royer, peut se féliciter de son bilan ; Treillières est passée d'une commune endormie, sans services à la population et avec des finances lamentables laissées par le précédent maire et son équipe à une commune dite pôle structurant d'Erdre et Gesvres ; une commune qui rayonne ; où les services se développent ; où l'accueil de toutes les populations permet à la ville d'affirmer sa solidarité ; une commune qui est un parcours de vie. Entre qualité de vie et dynamisme économique, Treillières sous les mandatures d'Alain Royer s'épanouit, se modernise...

L'équipe en place met tout en œuvre pour répondre aux besoins des Treilliériens tout en ayant conscience des limites budgétaires. Un groupe scolaire va sortir de terre mais ce ne sera pas aux dépens des autres services à la population. Il est évident que l'attractivité grandissante de la commune génère de nouveaux besoins et cela effectivement ne pouvait pas être le cas avant l'élection en 2012 d'Alain Royer, tant les services, les bâtiments, les routes étaient à l'abandon.

De grands travaux ont été réalisés pour la remise en état notamment de la rue des Meuniers et rue de la poste de Gesvres qui sont désormais terminés. Dès la rentrée, nous engagerons d'importants travaux d'aménagements en concertation avec les riverains sur les secteurs de Muzon et la Noé Violin et divers travaux de sécurisation dans les hameaux. Dans la continuité de Garambeau, nous entamerons une réflexion sur l'aménagement de la rue de la Gréhandière.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Groupe majoritaire : Treillières en Action

Nouvel R

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Dans la presse régionale, notre maire A. Royer dit en avoir « ras le bol » de toutes les attaques qu'il subit. Mais si la presse parle autant de notre commune, si la Chambre Régionale des Comptes enquête et si l'association Anticor veut porter plainte, c'est réellement que la situation est grave, bien au-delà des querelles partisans dont nous sommes accusés. Notre effarement est le même que le vôtre : ce sont nos impôts à tous qui sont mal dépensés par la majorité actuelle. Les interventions d'A. Royer dans la presse nous inquiètent d'autant plus qu'elles témoignent d'un déni total de sa part. Nous comprenons mieux, désormais, pourquoi il refuse avec tant de constance la mise en œuvre de la Charte de l'élu votée en début de mandat.

Aujourd'hui, c'est le flou qui caractérise l'action de la majorité. Malgré notre participation aux commissions, nous ne savons rien du programme de voirie pour l'année en cours, ni des travaux d'assainissement projetés. Nos demandes de rendez-vous pour relayer les questions des administrés - vos questions - sont refusées. Le projet d'école de musique est maintenu « secret » (conseil municipal d'avril). Nous ne savons rien du projet de future école alors que les modulaires vont dès septembre s'empiler dans la cours de l'école Alexandre Vincent, pourtant récemment agrandie. Et quid des salles municipales quand il faudra rénover le complexe Olympie et agrandir le multi-accueil dans la salle des Genêts ? Aucune transparence sur les différents scénarii, aucune concertation officielle à ce jour. Les annonces pour le dernier trimestre de l'année des Assises associatives et du projet Cœur de la Ménardais vont-elles changer la « méthode » de la majorité ? Les élus Nouvel R y seront vigilants.

Face à ce flou, nous continuons à travailler et à proposer des projets concrets : l'aménagement de la voie verte venant de La Chapelle jusqu'à Muzon, le lancement d'une concertation pour réaménager la voirie de la Gréhandière, la réservation des 12 futures nouvelles places du multi-accueil pour les demandes occasionnelles de familles modestes. Et surtout, nous demandons que les projets soient enfin concertés et priorisés en toute transparence.

Nous vous invitons d'ailleurs à visionner nos débats aux conseils municipaux sur YouTube. Vous êtes déjà nombreux à le faire...

Pour conclure, nous tenons à saluer les associations treilliériennes qui ont la volonté de repartir de plus belle après la crise du Covid, ainsi que l'ensemble des agents de la commune qui se sont mobilisés pour apporter les meilleurs services à la population. Mention spéciale à la Médiathèque, dont les agents et les bénévoles ont franchement « assuré », en s'adaptant à toutes les étapes du déconfinement. Merci à vous toutes et tous.

Les conseillers municipaux du groupe « Nouvel R » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahirai, Alain Blanchard, Hélène Jalin, Gwenn Boulzennec, Priscilla Decottignies

www.nouvel-r-treillieres2020.fr / facebook.com/nouvelr2020/

Pour l'été, partez avec votre sac !



À partir du mardi 29 juin, l'équipe de la médiathèque propose à tous ses lecteurs des sacs surprises pour enrichir leurs lectures estivales ! Ces sacs leur permettront de découvrir ou redécouvrir de nombreux trésors tirés des différentes collections : littérature, album, magazine, documentaire, BD, manga et DVD.

Chaque sac sera dédié non pas à une thématique mais à une tranche d'âge particulière : 3/5 ans, 6/8 ans, 9/12 ans, 13/17 ans et plus de 18 ans... Ces sacs de lecture surprise vous accompagneront tout l'été !

Infos à la médiathèque

Deux spectacles pour cette fin de mois de juin

- **Des bulles dans la pendule, avec Fabienne Morel :**

Contes et chants pour salle de bain : un spectacle jubilatoire, plein de personnages hauts en couleur, avec du rythme et des chansons par une conteuse qui a des bulles dans la pendule, comme d'autres ont une araignée au plafond.

Le samedi 19 juin à 16h, à partir de 3 ans

- **IMmédia, avec Virginie Cléret :**

Une expérience sensorielle, imaginaire et inédite, à vivre comme un parcours déambulatoire

Le samedi 26 juin, en journée

L'équipe s'étoffe pour votre service



Après une dernière année particulière, la médiathèque Jean-D'Ormesson reprend peu à peu son rythme et prépare un programme d'animations pour la rentrée de septembre. Emmanuelle Choux vient récemment de renforcer l'équipe.

Un petit accent exotique anime désormais les allées de la médiathèque. D'origine brésilienne, Emmanuelle Choux n'est pas une inconnue dans l'équipement, ayant déjà manipulé bon nombre d'ouvrages lorsqu'elle était bénévole pour ce service municipal culturel, il y a quelques années. Particularité du poste, c'est un recrutement partagé par les municipalités de Treillières et de Petit-Mars : « sur les deux équipements, j'ai notamment pour mission principale d'accueillir les classes en visite. » Férue de littérature française, Emmanuelle saura distiller ses recommandations, « notamment pour cet été, période pendant laquelle les lecteurs recherchent des lectures un peu plus légères. Pour moi, les lectures sont des voyages, je saurai apporter mes conseils sur toute la richesse de la littérature étrangère », promet la nouvelle bibliothécaire. Elle complète ainsi une équipe pilotée par Bruno (spécialisé littérature adulte, cinéma et dvd), Tiphaine (livres en langues étrangères, animations événementielles), d'Anthony (livres de science-fiction fantasy, numérique, jeux vidéo) et de Caroline (livres pour lecteurs dyslexiques, jeux de société).

Médiathèque Jean-d'Ormesson - Horaires actuels et adaptés : 7 avenue du Général de Gaulle. • Tél. 02 40 94 61 76

**Mardi : 16h-18h Mercredi : 15h à 18h Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 16h-19h Samedi : 10h-12h et 15h-17h**

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h à l'espace *Atout'âge*, tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace *Atout'âge*, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Nouveau conciliateur de justice

Clémentine Blanc, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, en mairie de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 51 81 87 10

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières,

tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets
tél. 02 28 02 28 10.

ERDRE ET GESVRES

Accueil
tél. 02 28 02 22 40

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact :
police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TAXIS

7J/7 et 24 H/24
Taxis Nantes nord
Tél. 06 50 36 56 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

Un centre permanent à Nort-sur-Erdre

C'est un des centres permanents les plus proches de Treillières, en plus de celui de Nantes La Beaujoire. Situé à Nort-sur-Erdre au complexe sportif Marie-Amélie Le Fur, rue Julie-Victoire

Daubié, ce centre est ouvert depuis le mois dernier et le restera jusqu'à la fin du mois de septembre.

Le centre de vaccination est accessible uniquement sur rendez-vous, à prendre sur :

Doctolib.fr ou au **0806 000 344**. La date de la seconde injection vous sera communiquée en même temps que la prise de rendez-vous pour la première injection.

→ À SAVOIR :

Il existe différents sites sur internet pour se faire vacciner dans de bonnes conditions :

Covidliste.com offre la possibilité d'être contacté dès qu'une dose est disponible près de chez vous

vitemadose.covidtracker.fr permet aux Français éligibles à la vaccination contre la Covid-19 de trouver rapidement et facilement un rendez-vous chez un professionnel de santé ou un centre dans son département.

covid-dose.fr est un outil de mise en relation dont l'objectif est d'éviter la perte de doses de vaccins, en proposant aux opérateurs de vaccination (médecins, pharmaciens, ...) d'informer les publics non-prioritaires de la possibilité de se faire vacciner.

Que faire quand on découvre un essaim d'abeilles chez soi ?

Du printemps au début de l'été, des milliers d'abeilles se déplacent avec leur vieille reine, et peuvent élire domicile dans les jardins, sous les toits des maisons, cabanons... Que faut-il faire ? Surtout ne pas s'affoler, ne pas intervenir, ne pas utiliser d'insecticide et... appeler un apiculteur. Les apiculteurs se déplacent en règle générale gratuitement.

Voici deux numéros utiles pour tout le département :

- l'Asad (Association apicole sanitaire départementale), tél. : 06 11 15 18 22)
- l'Unapla (l'Union des apiculteurs de Loire-Atlantique), tél. : 06 28 28 82 93.

Respectons les chemins privés

Avis aux promeneurs, marcheurs, cyclistes : les chemins ruraux et sentiers balisés identifiés sur les cartes IGN sont parfois privés et ne sont donc pas tous accessibles au public. Afin de s'assurer des chemins accessibles sur la commune, il est possible de se référer aux plans disponibles sur le site de la ville *treillieres.fr*

La rubrique ma ville / à la découverte de Treillières précise les itinéraires classés au titre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

JUIN

**Départementales,
Régionales :****on vote les 20 et 27 juin !**

Pour ces scrutins, ne pas tenir compte du lieu de vote indiqué sur la carte électorale : en effet, afin d'appliquer au mieux les consignes sanitaires, les bureaux de vote seront installés au complexe sportif et dans la halle de raquettes.

Les bureaux de vote des deux tours seront ouverts de 8h à 18h.

L'objectif sera de renouveler pour six ans les conseils départementaux et régionaux, deux collectivités locales impliquées dans la vie quotidienne.

- Pour les élections départementales, les électeurs sont appelés à élire un binôme composé d'une femme et d'un homme qui doit obtenir une majorité absolue des suffrages exprimés. La durée du mandat est de six ans. Les 62 conseillers départementaux élus composeront l'Assemblée départementale.

- Les conseillers régionaux sont élus pour six ans, au scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir à l'Assemblée régionale.

Appel aux bénévoles :

**Infos auprès du Service élections,
tél. 02 40 94 65 88, et
soizick.landais@treillieres.fr**

IMPORTANT :

Un fléchage sera mis en place pour identifier les bureaux, seuls trois électeurs pourront être présents simultanément dans chaque bureau. Pour signer, se munir d'un stylo encre noire pour le 20 juin, et d'un stylo encre bleue pour le 27 juin. Seuls les nouveaux inscrits ont reçu des cartes électorales. Une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

JUILLET

**Samedi 3 juillet à partir de 16h
Château en fête
Renaissance du Haut-Gesvres
Parc du château du Haut-Gesvres**

**Mercredi 28 juillet à partir de 16h
Collecte de sang
Espace Simone-de-Beauvoir**

**COLLECTE DES DÉCHETS**

tous les 15 jours

Le bac à ordures ménagères

et les sacs jaunes

sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : www.cceg.fr



Trois idées pour cet été à Treillières



Partir à la découverte du Parcours permanent d'orientation : sept parcours ludiques sont installés dans le parc du Haut-Gesvres, ils se composent d'un réseau de balises en bois qui s'intègrent parfaitement dans le milieu naturel.

Ces éléments figurent sur une carte téléchargeable sur le site treillieres.fr

Tester le nouveau circuit pédestre "villages anciens" : 11 km à parcourir en suivant un balisage jaune à travers La Noë Violain, Ortais, Malabri...

Infos et plans détaillés sur le site treillieres.fr



Partir à la découverte de Garambeau. Envie d'une balade dans l'un des villages de Treillières pour profiter des beaux jours et du patrimoine local ? Garambeau s'offre à vos regards. **Découvrez la visite guidée en vidéo.**



LES ASSISES

DE LA VIE ASSOCIATIVE !

Ateliers collectifs

Démarche d'écoute et de partage

Co-construire un projet d'avenir !

Contact : service Vie Locale 02 40 94 68 57

